

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation

**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation

**Band:** 90 (1987)

**Artikel:** Les véritables origines des Peux jurassiens

**Autor:** Châtelain, Roger

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-685017>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La véritable origine des Peux jurassiens

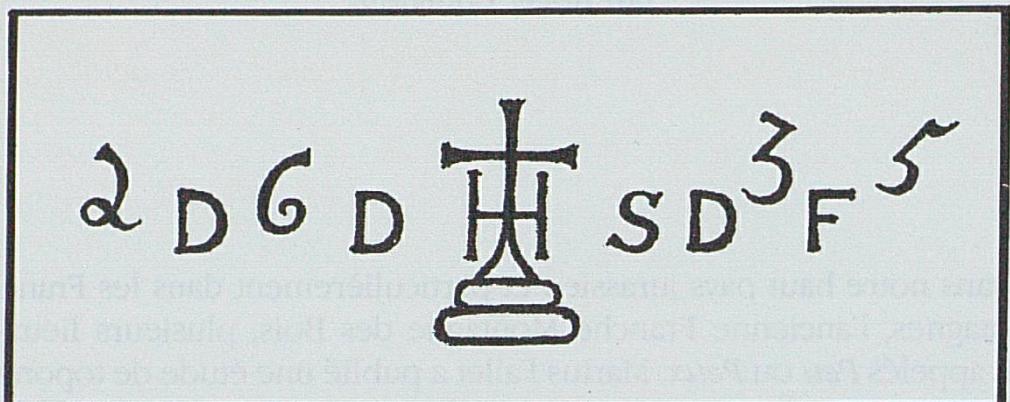
par Roger Châtelain

Dans notre haut pays jurassien et particulièrement dans les Franches-Montagnes, l'ancienne Franche Montagne des Bois, plusieurs lieux-dits sont appelés *Peu* ou *Peux*. Marius Fallet a publié une étude de toponymie franc-montagnarde «Les Peux», dans les *Actes* de notre Société jurassienne d'Emulation de 1946, pages 159 à 174. Il y mentionne onze Peux qui sont: Le Peu Chapatte (une commune), Le Peu Péquignot (commune du Noirmont), Le Peu Claude (commune des Bois), Le Peu Girard (commune des Breuleux), Le Peu ou Peu des Emibois (commune de Muriaux), La Combette du Peu (commune des Bois), Le Peu Paratte (commune des Breuleux), Le Peu des Vaches (commune du Noirmont), Sur le Peu (commune du Noirmont), Le Peu du Cerneux-Veusil (commune de Muriaux), enfin Le Peu Bertholet, inconnu aujourd'hui.

On constate ainsi que certains Peux se rapportent à un nom de famille: Bertholet (disparu), Chapatte, Claude, Girard, Jeandupeux, Paratte, Péquignot. L'auteur cite le Peu Bertholet d'après des actes de 1724 et de 1746. Je le trouve encore mentionné en 1787: Le Peux Bartolet (AJEB = Archives jurassiennes de l'Evêché de Bâle, dossier B194-17, La Franche Montagne, Les lods). Cependant, cette famille existait déjà au Noirmont en 1560 et 1566 (même dossier B194-17), sous le nom de Bertholé ou Barthollei.

Un cas particulier a trait au Peu Girard. En 1554 vivait «Jehan de chez Girard» des Breuleux. Il avait pour fils Ursanne et Humbert. A la même époque il est mentionné sous le nom de «Jean donzel dict le chessuz» des Breuleux, avec ses fils Erard, Humbert et Ursanne. En 1561 Humbert, Erard et Ursanne sont, de même, les fils de feu «Jean donzel dict chasseux» des Breuleux (même dossier B194-17). Ainsi, ces Girard étaient en réalité des Donzé. C'est pour cette raison que la lettre D a été marquée sur deux fermes du Peu Girard. L'une, portant la date 1702,

existe encore et l'autre, munie de la date 1635 que j'ai dessinée en août 1943 (voir l'illustration), a été démolie par la suite. Une troisième maison, rénovée dès 1979, a fait l'objet d'un article paru dans *L'Hôtâ* N° 5, de 1982, signé de M. Michel Hauser.



*Inscription de 1635 à la façade d'une ferme au Peu Girard (disparue).*

Il y a lieu d'ajouter à la liste des Peux présentée par Marius Fallet: Le Haut des Peux, dans la commune du Noirmont, Les Prés des Peux, au nord-ouest des Breuleux, Le Peu, situé entre Le Roselet et Les Breuleux, Sur le Peu, au nord du Boéchet, commune du Noirmont. En outre, il faut noter que le district de Moutier compte quelques Peux. Ce sont, au nord de Saicourt, La Combe des Peux, à l'ouest de Champoz, Les Ronds Peux, au nord de Court, également Les Ronds Peux. Au-delà du Doubs, en France, on trouve Les Peux et La Pâture des Peux au nord-ouest de La Grand-Combe des Bois, et le lieu-dit Au Peu à l'est de Charquemont.

Marius Fallet s'étend longuement sur la recherche de l'origine relative à ce toponyme et en conclut qu'il provient du latin *pastura*, *pastus*, *pasticium*, *pascuarium* (p. 172), c'est-à-dire le pâturage. Vraiment, l'auteur s'est perdu dans une foule d'explications, de citations, et dans un mélange de termes qui finissent par ne plus rien prouver. C'est la confusion. Comme dans toute recherche, il est utile et même nécessaire de consulter les documents anciens, on doit constater que le souci de cette recherche a fait défaut. Ainsi, il y a 300 cents ou 400 cents ans, ce toponyme s'écrivait *Peulx* et aussi *Peultz*. En conséquence, cette lettre *l* a son importance.

Le notaire Louis Simon, de Saignelégier (Minutier aux AJEB), écrivait en 1674: «Le Peulx Chappatte, le peulx Claude» et en 1678 «le Peulx Pecquignat». Auparavant, en 1644, on trouve le même graphisme: «peulx Pecquegnat, Peult Chappatte» (même dossier B 194-17, Les lods). Bien entendu, on a aussi écrit quelquefois Peux. Dans les actes de délimitation

entre l'Erguel et La Franche Montagne (AJEB, B 194-16, La Franche Montagne, Délimitations), on écrivait en 1617, 1618: « Peux Parrat, Peux Chappatte, Peux Claude ». Sur un plan de 1599 figurent les lieux: « Peüet Claude, Peult Chappatte ». En 1544 on lit, toujours dans le même dossier, « Les Chappote du peulx cinq maisons » et « Le peu Claude trois maisons ». Dans le dossier déjà cité (B 194-17), je trouve, entre les années 1554 et 1566, les noms « Peultz Chapate, Girard Jean du peultz, Jehan Richard Jean du peultz, Pierrot du peultz, François girardin du peultz Claude, Claudot du peulz Claude ». Dans le *Livre de vie de Goumoy* de 1572-1588 (communication de M. le D<sup>r</sup> Louis Delavelle), on rappelle qu'en décembre 1533, une vente a été faite par « Claude fils de Perrin Chappatte du peul Chapatte demeurant à Gomoy ».

Les « Peux » ou mieux les « Peulx » existaient-ils déjà au 15<sup>e</sup> siècle ? En examinant l'acte de délimitation entre L'Erguel et La Franche Montagne, d'avril 1441 (AJEB, B 187-59, L'Erguel; B 194-16, La Franche Montagne), on peut lire qu'on a commencé de limiter dès le haut du Chasseral: « Et des la haulte chienne de chaisserelle en terant en la fontaines de fussemaignie et des la fontainne de fussemaigne enterant en la fontaine de miepeulx et des la fontaine de mie poel, en terant sus le kree de leschellette et des leschellete en terant aux bünenent et des le bünenent en terant en la roiche de miredeulx et des la roiche de miredeulx... » [Le Roc Mildeux]. Les Bugnenets et L'Echelette se situent au sud de Sonvlier. En outre, « miepeulx » ou « mie poel » signifie assurément « Peux du milieu » (comparer Les Emibois, milieu des bois).

Le texte dit encore: « ... et des le saulx de la vernnez [saut de La Vanne sur Biaufond] en tirant au pont hemerez et des le ponnt hemerj enterant... au monbovat... » = Les Montbovats (commune de Montfaucon). L'acte de délimitation de 1617 cité: B 194-16, mentionne la limite passant par « le sault du Venon [La Vanne] et par les Roses [actuellement Les Rosées]... au bas de la colline laquelle ils appellent le peux emeric » qui fait limite. Ce « peux emeric » correspond, selon le plan cité de 1599, aux « Cerneulx Merats et chez le bouchier » à l'est du Peu Claude et du Peu Chapatte déjà cités. Bien entendu, la limite nord de l'Erguel a été plus tard reportée plus au sud (voir mon mémoire publié dans les *Actes* de 1980, pp. 150, 151).

Le « pont hemerez » ou « peux emeric » devait assurément être à l'époque le Peux à Meyrat, actuellement appelé Cerneux au Maire, situé entre le Peu Claude et Les Bois. C'est donc un Peux qui, à l'origine, date du 15<sup>e</sup> siècle (1441). En effet, un Jehan Mairat est cité en 1480 et 1492. Il fut maire de La Franche Montagne (voir mon mémoire cité, pp. 154, 155). Il s'agit sans doute d'une famille de Saint-Ursanne ayant émigré en La

Franche Montagne. Dans F. Chèvre: *Histoire de Saint-Ursanne*, est mentionné en 1391 et 1396 Jehanninat le Meyrat, en 1406 Willemin fils de Meyrat, maître-bourgeois de Saint-Ursanne (pp. 222, 240, 790). J. Trouillat dans ses *Monuments* cite également en 1396 ce Jehanninat le Meyrat (soit Jehennenat) au tome 4, p. 844, et un Willemin fils d'Ameyrat, en 1406, au tome 5, p. 721. Ce nom Ameyrat correspond phonétiquement bien avec celui de «hemerez» du document de 1441. Sans doute, le notaire qui établit l'acte de 1441 ne comprit pas la signification de l'appellation de ce Peux et qu'il en fit un «pont»: «pont hemerez, ponnt hemerj».

Selon la plupart des historiens qui ont expliqué l'origine et le sens du toponyme Peux, celui-ci signifierait podium, colline, terrain en pente, territoire ou pâture à flanc de colline ou sur les hauteurs. C'est l'avis d'Henri Jaccard dans *Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande*, 1906, p. 343; de William Pierrehumbert dans *Musée neuchâtelois*, 1929, p. 156; de Jules Surdez dans nos *Actes de l'Emulation*, 1956, p. 141; de Paul Bacon dans *Les Franches-Montagnes*, 1957, p. 72; de A.-Paul Prince également dans nos *Actes de l'Emulation*, 1961, p. 142. Arthur Daucourt, lui, dans son *Histoire de la Seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes*, 1903, p. 28, déclare: «Peu, passus, pesus qui signifie riche, comme Peu-Chapatte le riche Chapatte»!

Il me souvient qu'il y a bien longtemps, une phrase en latin ne pouvait être traduite parce qu'il s'y trouvait le mot «pullus». Que venait faire ce poulet dans cette histoire? Alors l'enseignant expliqua qu'il fallait le prendre dans le sens général de «viande». J'ai gardé cela en mémoire puis, à propos des Peux, cela m'a amené à interpréter ce toponyme dans le sens de *terre nourricière*: «pullus, peuls, peulx».

Dans son ouvrage *Les Franches-Montagnes dans l'histoire*, 1962, p. 11, 205, A.-Paul Prince reproduit le texte en latin et en français de la Charte de franchises, de novembre 1384, en faveur du Mont Faucon, devenu plus tard La Franche Montagne des Bois. L'évêque Imier de Ramstein promet alors que toutes les personnes venant des seigneuries étrangères s'établir en ces lieux, pourront tenir un arpent de terre avec un chésal près de leur maison, moyennant certaines redevances. A mon avis, la pièce de terre ainsi octroyée représentait précisément cette terre nourricière, appelée ensuite le Peulx. Certains de ceux-ci ont été apparemment bien cernés, délimités, d'où les lieux-dits Cernil, Cerneux, qu'on rencontre à la Montagne.

Dans des documents anciens relatifs à Tramelan, on découvre également la trace des Peux. Un parchemin des archives de Tramelan-Dessus, datant de 1540, contient le texte: «ung pols devers vent». Dans un autre, de 1551, se trouve aussi le terme «polx» et dans un troisième, de

1546, on apprend qu'un habitant du lieu a acquis « la plaices de la polle ». Il est évident que ce dernier lieu-dit a donné son nom à La Paule, territoire où passe la route menant des Reussilles à Mont-Tramelan. Je constate qu'en 1609 on a écrit simplement « en la paule » (Minutier du notaire Adam Houriet, Tramelan, aux AJEB). A Saint-Imier il existait en 1597 « le champ de la paille » (Minutier du notaire Josué Beynon, Saint-Imier, aux AJEB). Il est appelé de nos jours « Le Champ de la Pelle » ! (Paul Flotron: *Saint-Imier en Erguel*, 1956, p. 43). Dans le dossier B239-21, Mairie de Tramelan, Erguel (AJEB), un acte m'apprend qu'en 1542 les Juillard de Tramelan-Dessous ont vendu une place, soit: « pray champs cerneulx propriss [pourpris] bolx et plain... » Il est évident que le nom de La Paule à Mont-Tramelan ne désigne pas une « pelle » comme on a voulu le traduire. Il en est de même à Saint-Imier.

Le notaire Louis Simon, cité, mentionne en 1676 « la vie Paule » et aussi en plusieurs endroits de La Franche Montagne à cette époque. Ce toponyme apparaît déjà dans la seconde moitié du 16<sup>e</sup> siècle, inscrit dans le *Livre de vie de Goumo*y déjà cité: « La Vie pole... et la rivière devers midy [le Doubs] »; aussi « la vie Polle ». Cela pose tout de même un problème, car cette appellation ne paraît pas se rapporter à un Peu ou Peux, mais plutôt à un chemin, une route, une voie. A Tramelan, la Vie Charraud est un chemin qui conduit aux Reussilles. La question reste ouverte.

En plus de cela apparaît le patronyme de même forme. Le notaire Louis Simon cite en 1674 Jean Nicolas Paul, maître-bourgeois à Porrentruy. Aux archives de Tramelan-Dessus un acte mentionne, en 1675, « a la Posture de Jean Pole, et commune des Rouges Terre ». Dans le Minutier du notaire Imeron Voumard, Tramelan (AJEB), il est question en 1636 de « Monseigneur Jehan Polle, Dame Susanne Handelle sa tante ». Cette dernière a épousé « le seigneur Jean Buchin » ou « Buechinger », de Porrentruy, qui possédait une terre au Cernil de Tramelan-Dessus (Archives de Tramelan-Dessus, acte de 1613 et plan de 1723).

Roger Châtelain



# LETTRES

